

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 13 novembre 1979

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES TRANSPORTS

LE DÉSASTRE DE MISSISSAUGA—L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS À SENSIBILITÉ THERMIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ed Lumley (Stormont-Dundas):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole, en vertu de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire urgente.

Comme le Canadien Pacifique a avoué que l'accident de chemin de fer survenu à Mississauga aurait pu être évité grâce à l'installation de détecteurs de coussinets échauffés qui auraient averti le personnel du train du danger éventuel, je propose, appuyé par le député de London-Est (M. Turner):

Que le gouvernement ordonne à tous les chemins de fer exploités au Canada d'acheter et d'installer sur-le-champ ces dispositifs à sensibilité thermique.

**M. l'Orateur:** Pour mettre en discussion une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'ÉDUCATION

L'ÉLIMINATION PROGRESSIVE DE CERTAINS PROGRAMMES EN ONTARIO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jesse Flis (Parkdale-High Park):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole, en vertu de l'article 43 du Règlement, afin de proposer une motion de nature urgente.

Étant donné que c'est l'Année internationale de l'enfant et que le Conseil scolaire de Toronto, à sa réunion du jeudi 15 novembre 1979, prendra des dispositions pour éliminer progressivement les programmes behavioristes d'éducation spéciale, tous les programmes autonomes d'éducation spéciale (aux niveaux primaire, junior et secondaire), les programmes d'enseignement à domicile, les programmes destinés aux dyslexiques ainsi que les programmes d'hygiène, je propose, appuyé par le député d'Étobicoke-Lakeshore (M. Robinson):

Que la Chambre recommande instamment au ministre de l'Éducation de l'Ontario, M<sup>me</sup> Bette Stephenson, de faire enquête sur l'effet qu'aura l'élimination progressive des services d'éducation spéciale à Toronto sur les étudiants qui souffrent de graves troubles d'apprentissage, de perception, de comportement et de santé.

**M. l'Orateur:** Le député devra me convaincre que cette motion est du ressort de la Chambre et non de l'Ontario, qui est responsable de cette question.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'UNIVERSALITÉ DES PROGRAMMES D'ALLOCATIONS FAMILIALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement et appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie), je propose:

Que la Chambre réaffirme son adhésion au principe selon lequel l'universalité des allocations familiales fait partie intégrante des programmes sociaux adoptés au Canada depuis un demi-siècle, et qu'elle somme carrément le gouvernement de ne pas proposer la suppression des allocations familiales pour tous les enfants du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** La mise en délibération de cette motion maintenant requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'EMPLOI

LA HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE—L'INCIDENCE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. Francis Fox (Blainville-Deux-Montagnes):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement concernant une affaire d'une pressante nécessité.

Étant donné que le taux de chômage a augmenté, comme vient de l'annoncer Statistique Canada, que depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a eu pour seule politique économique de faire monter les taux d'intérêt et le prix de l'énergie pour tous les Canadiens, et que ces politiques ont été assorties de réductions dans divers programmes de création d'emplois, je propose, appuyé par le député de Louis-Hébert (M. Dawson):